

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Corrèze

1. L'offre médico-sociale

En Corrèze, 57 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA (soit 10% de l'offre médico-sociale pour enfants) et majoritairement en SESSAD. Le département est relativement bien équipé avec 1,2 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans, notamment en SESSAD (0,9 place autisme pour 1000).

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places. « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD	-	-	42	42	18%	0,9	0,2
IME	4	11	-	15	6%	0,3	0,3
Autres Etab.	-	-	-	-	-	-	0,1
Ensemble	4	11	42	57	10%	1,2	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Par ailleurs, la Corrèze s'est dotée d'une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA). Ouverte en 2014, elle accueille 7 élèves âgés de 2 à 6 ans, à l'école La Cité des Roses à Brive.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

En 2014, sur le département, 182 enfants avec TSA¹ (82 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 117 sont accueillis en établissement (IME ou EEP), 65 sont accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 31% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, 21% des enfants avec un TSA décrits sont accompagnés sur une place dédiée à l'autisme (soit 39 enfants, tous avec un diagnostic d'autisme).

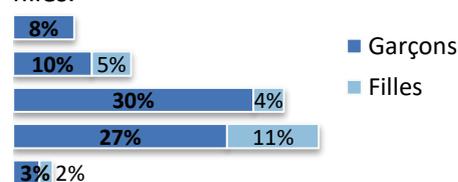
L'enquête ES 2014, en Corrèze : 100% des ESMS « enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle ». 99% des enfants présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondants (soit près de 600 enfants, pour un taux d'occupation de 107% de la capacité installée déclarée).

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA, accompagnés.

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	7	6%	7	11%	14	8%
6-10 ans	12	10%	15	23%	27	15%
11-15 ans	54	46%	8	12%	62	34%
16-19 ans	43	37%	27	42%	70	38%
20 et +	1	1%	8	12%	9	5%
Ensemble	117	100%	65	100%	182	100%

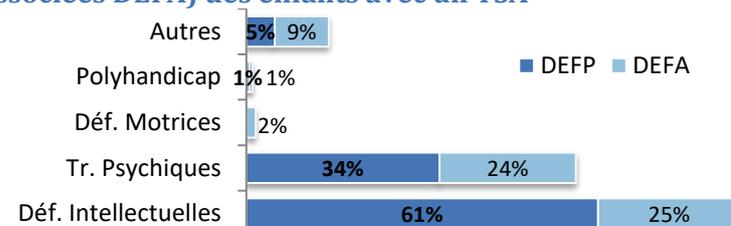
Sources : Drees, enquête ES 2014 – Traitement CREA

Les garçons avec un TSA sont sureprésentés, 78%, pour 22% de filles.



Les Déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	111	45
Tr. Psychiques	61	43
Déf. Motrices	-	3
Polyhandicap	1	1
Autres	9	17
Ensemble	182	109



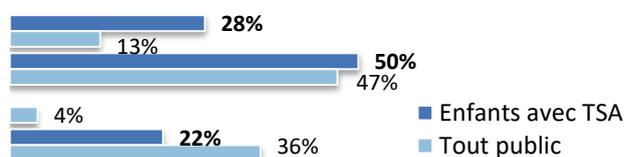
Sources : Drees, enquête ES 2014 – Traitement CREA

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

60% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences. 86% présentent une déficience intellectuelle dont 33% un retard mental sévère à profond ; 58% présentent un trouble psychique dont 32%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.

	Effectif	%
Non scolarisé	27	28%
Scolarité en Unité d'Enseignement	48	50%
Scolarité en interne et en inclusion	-	-
Scolarité en inclusion	21	22%
Ensemble	96	100%



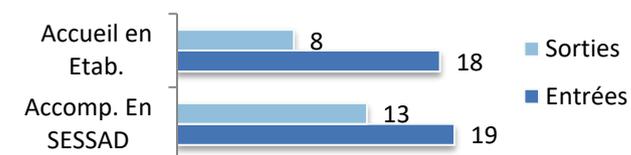
Sources : Drees, enquête ES 2014 – Traitement CREAI

En Corrèze, les enfants avec TSA, suivis par le secteur médico-social, sont moins scolarisés en milieu ordinaire soit 22% contre 36% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivi. Le taux de non scolarisation est par ailleurs plus important chez les enfants avec TSA (28% vs 13%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale recensait en 2015-2016, 80 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 8% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties en 2014

En 2014, 37 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 21 en sont sortis. En établissement ou en SESSAD, le nombre d'entrées d'enfants avec un TSA est supérieur au nombre de sorties.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAI

3. Les enfants suivis en psychiatrie

Pas de données complètes sur la Corrèze. En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), seuls 2 enfants de moins de 20 ans ont été identifiés sur des hospitalisations à temps plein².

Au total, 203 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS en 2010 (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation de 326 enfants pouvant être concernés sur le département.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Charente et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans) - RIM-P2015	2	1%
Les enfants accompagnés en ESMS (ES 2014)	182	90%
Les élèves non suivi par le secteur médico-social (Enquêtes EN*2015-2016)	19	9%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	203	100%

Estimation du nombre d'enfants autistes (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	326
---	------------

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Notons qu'en Corrèze, le taux d'équipement en psychiatrie infanto-juvénile est de 0,4 places pour 1000 enfants de 0 à 16 ans, soit 15 places en d'hospitalisation à temps partiel et 15 places en placement familial thérapeutique ; aucun lit d'hospitalisation temps plein. Il s'agit du taux d'équipement en psychiatrie infanto-juvénile le plus bas de la Région, celui-ci variant de 0,7 places (ou lits) pour 1000 en Dordogne à 1,8 places pour 1000 dans la Vienne ou les Landes.